

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-cinq le lundi 22 septembre à dix-huit heures. Le
En exercice : 10 Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué,
Présents : 7 s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil,
Absents : 3 sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Présent(e)s : AUSSILLOU Pierre, CABROL Jacqueline, KAMILLE Abou-kanh,
MILHET Benoit, RAYSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absent(e)s représenté(e)s :
Martine BERNA donne procuration à Benoit MILHET.
Mathilde MONJAL donne procuration à Yannick TONON.

Absent(e) : Jean-Marc LECUTIER.

Secrétaire de séance : Yannick TONON.

Délibération N°2025_D28

Date convocation :
Le 15 septembre 2025
Date affichage :
Le 15 septembre 2025

Plan de financement d'une partie de la volige de l'église, annule et remplace la délibération n°2025_D16.

Mme Le Maire explique au conseil que des travaux supplémentaires ont été réalisés sur la toiture de l'église. En effet, des travaux concernant la réfection de la volige sur une partie de la toiture ont dû être fait dans l'urgence.

La facture s'élève à 1 880,50€ HT.

Mme Le Maire propose un plan de financement pour la réfection de cette partie de toiture.

Plan de financement :

CACM	1 504,40 €	80%
Autofinancement	376,10 €	20%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le plan de financement.

Ainsi fait et délibéré à
Boissezon, les jours, mois
et an ci-dessus.

Pour extrait conforme au
registre des délibérations
du Conseil Municipal.

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission à la
sous-préfecture :
Le 22 septembre 2025

Fait à Boissezon le 22 septembre 2025,
Le secrétaire de séance

Le Maire,
Jacqueline CABROL